



Service départemental
de communication interministérielle
de la Corrèze

Tulle, le 10 janvier 2018

INVITATION - PRESSE

Pour des mobilités plus solidaires : rencontre avec l'association ADER

En Corrèze, la question de la mobilité représente un enjeu majeur, dans un territoire rural où l'alternative à la voiture individuelle peut être complexe.

Facteur clé d'insertion sociale et professionnelle des populations, notamment des plus fragiles, la capacité de mobilité est devenue depuis quelques années un enjeu majeur pour éviter l'exclusion mais aussi permettre l'accès à l'emploi, à un service, à une activité.

Une part importante de la population est aujourd'hui fragilisée ou empêchée dans sa mobilité. Les difficultés de mobilité sont un frein à l'insertion sur le marché de l'emploi. En 2016, un quart des jeunes de 18-30 ans (26 %) déclare avoir renoncé à un emploi en raison de difficultés de transport et 1 sur 5 a dû abandonner un projet de formation.

De nombreuses initiatives existent en Corrèze pour faciliter la mobilité de ces publics, comme celles menées par l'ADER (association pour le développement de l'éducation routière et l'aide à la mobilité). En misant sur la solidarité et l'inclusion et en développant de nouvelles offres de mobilité, ADER contribue à renforcer la capacité de mobilité des plus fragiles.

Bertrand Gaume, préfet de la Corrèze, rencontrera les membres de l'association ADER :

**Lundi 15 janvier 2018 à 15 h 30
à Malemort – 2 rue Bessemer.**

Lancées le 19 septembre dernier et après 3 mois de concertation, les assises nationales de la mobilité se sont achevées à la fin de l'année 2017. Démarche inédite pour écouter les attentes des citoyens, des territoires, et faire débattre les acteurs du secteur, ces assises doivent permettre de préparer une nouvelle politique de mobilité qui réponde en priorité aux besoins des transports du quotidien. Leurs conclusions seront reprises dans un projet de loi d'orientation des mobilités qui sera présenté au parlement début 2018.

Contact presse

Isabelle POUGEADE

☎ 05.55.20.56.75 – fax : 05.55.20.73.43

isabelle.pougeade@correze.gouv.fr

✉ 1 rue Souham – BP 250 – 19012 Tulle cedex. ☎ Standard : 05.55.20.55.20 – Télécopie : 05.55.20.73.43

Site internet départemental : <http://www.correze.gouv.fr/>



[Facebook](#)



[Twitter](#)